



**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
DE MOUY**

Tel : 03.62.72.57.30  
BP 70259  
60250 MOUY

## **Compte Rendu du Conseil d'Administration du 2 juin 2025**

Dûment convoqué, le Conseil d'Administration s'est réuni le 2 juin 2025 à 9h30 au CCAS de Mouy.

### ORDRE DU JOUR :

- 1<sup>er</sup> point      **Approbation** du compte rendu précédent
- 2<sup>ème</sup> point    **Présentation de la Responsable de la résidence Autonomie**
- 3<sup>ème</sup> point    **Validation des courriers aux Séniors**
- 4<sup>ème</sup> point    **Activités en vue du maintien et du développement du lien social**
- 5<sup>ème</sup> point    **Les projets Santé**
- 6<sup>ème</sup> point    **Les activités pour un public jeune et/ou intergénérationnel**
- 7<sup>ème</sup> point    **La Semaine Bleue**
- 8<sup>ème</sup> point    **Le bilan CPOM 2024**
- 9<sup>ème</sup> point    **Information sur l'évaluation unique à la Résidence Autonomie**
- 10<sup>ème</sup> point   **Un point budget Résidence Autonomie**
- 11<sup>ème</sup> point   **Décisions du Conseil d'Administration** prises en vertu de l'article 21 du décret N°95-562 du 6/05/1995
- 12<sup>ème</sup> point   **Questions diverses**

### Déroulement de la séance :

La séance débute sous la présidence de Monsieur TERRIER Philippe, Maire de Mouy et Président du C.C.A.S., qui procède à l'appel :

### Administrateurs présents :

Monsieur : LTEIF

Mesdames : PATOUX, ROMIEU, DEXTRE, RIVIERE.

Administrateurs absents :

Mesdames MOREL (excusée, donnant pouvoir à M TERRIER), LACROIX (excusée, donnant pouvoir à Mme RIVIERE) et SEBIH (excusée, donnant pouvoir à M LTEIF)

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance :

Mme PATOUX

Différents documents seront présentés au CA

Le CA débute par un tour de table afin de se présenter à Mme MOREL VANDRESTICHELE, responsable de la Résidence Autonomie depuis le 19 mai, qui se présente également.

**1<sup>er</sup> point :     **Approbation du compte rendu précédent****

Compte rendu validé à l'unanimité

**2<sup>ème</sup> point :     **Présentation de la Responsable de la Résidence Autonomie****

Présentation de Mme MOREL VANDERSTICHELE et de ses missions à l'appui de la fiche de poste qui est projetée.

Prise de fonction le 19 mai. Mme MOREL VANDERSTICHELE rappelle qu'elle est de formation « éducatrice spécialisée » et explique son parcours au sein du département de l'Oise, en particulier de responsable au sein de différents services sociaux (Protection de l'enfance, Maison de la Solidarité...).

En plus de son poste en tant que responsable de la RA, Mme MOREL VANDERSTICHELE aura également pour mission de participer au développement de l'action sociale globale et, le cas échéant, tenir la permanence d'accueil et d'orientation au CCAS lors d'absences.

Il est rappelé que l'objectif premier de ce poste est de répondre aux besoins et demandes des résidents, de leurs familles, et de développer le lien avec nos partenaires (santé, social...)

Il est rappelé qu'il est important que la collectivité se donne les moyens pour répondre aux besoins et obligations d'un Etablissement Social et/ou médico-Social, tel que l'est la Résidence Autonomie.

Ce poste de responsable illustre cette volonté.

### **3<sup>ème</sup> point      Validation des courriers aux Seniors**

Présentation des courriers concernant :

- Le Plan Canicule

Un premier courrier partira en même temps que les bons d'achat fin d'année à toutes les personnes de + de 63 ans.

Un autre courrier pour les personnes de moins de 63 ans, isolées...sera disponible au CCAS. La publicité en sera faite dans l'Actu Mouy et sur les différents réseaux de communication de la ville. L'ensemble de ces retours formera le registre communal personnes isolées.

La procédure en cas de canicule est rappelée.

C'est la Préfecture qui déclenche le Plan Canicule. Ensuite chaque personne inscrite au registre est appelée par un membre de l'équipe de la Direction des Affaires Sociales. Il est redonné à chacun les conseils usuels en lien avec les fortes chaleurs. Si la personne ne répondait pas, un lien est fait avec la « personne à appeler en cas d'urgence » et il peut être demandé à la Police Municipale de se rendre sur place pour vérifier l'état de santé de la personne isolée.

A la demande de M le Maire, ces appels sont parfois faits en cas de forte chaleur sur plusieurs jours consécutifs sans même que le Plan canicule ne soit déclencher.

Pour information l'EPHAD ne fait pas partie du plan canicule car c'est un établissement de santé qui a son propre plan canicule.

Si besoin, les membres du CA expliquent qu'il pourrait être possible de se rapprocher du Conseil Municipal Jeunes et de faire appel à eux, pour les appels aux personnes isolées.

Pour information la liste des seniors de plus de 63 ans comporte environ 600 personnes.

Seront appelées uniquement les personnes qui auront retourné le courrier pour figurer sur le registre communal des personnes isolées.

Le courrier est validé à l'unanimité

- Les cadeaux de fin d'année

La remise d'un colis plutôt qu'un chèque cadeau est à nouveau débattue. Même si quelques aînés ont regretté le colis de fin d'année, ils sont une minorité.

A la majorité, est donc validée, le fait de remettre en place les « chèques cadeaux » (bons d'achat de 20€ pour 1 personne ou 40€ pour un couple). Cette remise se fera, comme l'an dernier, à la PM et sera un moment « festif » où seront offerts café/thé/friandises... Cela se fera en novembre et les courriers seront envoyés dès octobre.

Le second choix sera de participer au repas qui aura lieu le 17 janvier 2026.

Les chèques pour les bénéficiaires des minima-sociaux seront également remis en place.

Cette année, il s'agira de tisser un lien partenarial plus important avec les commerçants, en particulier en mettant en place dès septembre une réunion avec eux.

#### **4<sup>ème</sup> point      Activités en vue du maintien et du développement du lien social**

 Les sorties Séniors et intergénérationnelles :

- **SORTIE AU PARC ANIMALIER DE CLERES Le 11 JUIN 2025**

La direction des Affaires Sociales prendra en charge le transport ainsi que l'entrée au Parc animalier. Concernant le repas, il est possible de pique-niquer ou de se rendre au restaurant sur place (de 15 à 20 euros selon la formule choisie)

Le coût du transport pour la Direction est d'environ 1000 euros, ce à quoi sera ajoutée chaque entrée individuelle au prix de 9€.

- **SORTIE A LA MER Le Crotoy le 27 août**

La direction des Affaires Sociales prendra en charge le transport en bus soit plus de 1300 euros.

Pour les deux sorties une participation est demandée :

2€ Résidents de Mouy de 63 ans et plus

5€ résidents de Mouy de moins de 63 ans

7€ pour les extérieurs.

La priorité est donnée aux personnes résidant Mouy. Les personnes extérieures seront placées sur une sur liste d'attente et participeront s'il manque des mouysards.

- Faut-il les ouvrir ces sorties aux familles ?

Les membres du CA valident à l'unanimité le principe d'ouvrir l'ensemble des sorties aux familles., tout en étant vigilant à ce que les Séniors puissent toujours participer en nombre conséquent. Pour chaque mineur, il sera demandé une participation de deux euros.

Les affiches de ces deux sorties ont été faites par le chargé de communication de la ville. Il les diffuse sur l'ensemble des réseaux de communication ainsi que dans les panneaux communaux.

 Le Séjour collectif en partenariat avec le Secours Catholique

La direction des Affaires Sociales en partenariat avec le Secours catholique souhaite mettre en place un séjour de 5 jours et 4 nuits en Normandie, en septembre/octobre 2025. Ce séjour est accessible aux personnes seules ou en couple, dont le revenu annuel fiscal de référence ne dépasse pas 19 440 € pour une personne et 29 160 € pour deux personnes.

La première réunion aura lieu le 10 juin, à cette date, il y a peu de personnes inscrites mais nous allons continuer à communiquer (Actu Mouy, MDS...).

Ce séjour se veut intergénérationnel et un travail est mis en place avec la Mission Locale, afin que des jeunes puissent y participer.

Pour le moment, la proposition est un séjour à BAYEUX du 22 au 26 septembre pour 7 personnes avec deux chauffeurs (du Secours Catholique)

La Direction aux Affaires Sociales prêtera le minibus. En termes de participation financière, il semble possible de participer également aux repas du midi. De plus, la Direction mettra en œuvre avec le Secours Catholique, l'ensemble des réunions d'organisation afin que ce séjour puisse être mis en place.


L'objectif est que ce séjour ait un coût compris entre 100 et 150€ par participant.

- Peut-on imaginer des aides financières (CCAS) pour les personnes les plus démunies ?

Si certaines personnes sont trop en difficulté financièrement pour participer au séjour, les membres du CA sont d'accord pour que soient évalué la possibilité d'une aide financière, tout en maintenant une participation de la personne.

Dans l'échange, le Secours Catholique fait savoir qu'il leur est difficile, en général, d'avoir du public pour leurs différentes actions.

Nous convenons qu'il faudra travailler le partenariat encore davantage et qu'un des objectifs de la DAS est de mettre en place des temps de travail entre les différentes associations d'aide. A cela s'ajoute l'idée de faire davantage de communication.

 Présentation des activités avec le CAL :

- **Activité RA**

*« Atelier roman photo : devenez reporter de votre ville en 4 séances conviviales »*

*« Atelier avec pour objectif de créer un roman photo sur votre ville, votre lieu de vie. En 4 séances, vous apprendrez les techniques de prises de vues photographique puis vous vous mettrez dans la peau du reporter pour aller photographier la ville avec les autres participants dans un moment de découverte. Enfin, vous construirez vos planches photos pour raconter votre ville sur un thème qui vous intéresse et vous tient à cœur. Les débutants sont les bienvenus ! »*

10 Juillet 14H30

15 Juillet 15H30

24 Juillet 14H30

31 Juillet 14H30

Cet atelier se fera au départ de la Résidence Autonomie mais sera ouvert à toutes personnes de Mouy.

L'objectif est que les personnes puissent se balader dans Mouy et construisent ensuite leur propre roman photo.


Cette activité est l'occasion de rappeler l'existence du site « OGENIE ». La Direction des Affaires Sociales y a son compte et publie les activités. Une présentation rapide en est faite en CA.

L'activité du CAL sera donc présente sur OGENIE.

- **Atelier CCAS**

*« Atelier créatif printanier : œuvres végétales et explorations lumineuses »  
C'est le printemps, la nature pousse tout autour de nous et elle est magnifique. « Venez la voir sous un nouveau jour dans un atelier convivial et ludique où seront utilisés des végétaux pour construire des beaux tableaux, des belles œuvres graphiques. Avec des ciseaux, pinceaux et colle, ou pour ceux qui le veulent, en allant plus loin en numérisant ces végétaux un peu comme si on les voyait dans un microscope pour des œuvres lumineuses et surprenantes ! »*

Cette activité aura lieu le 2 juillet de 14h30 à 16h30 avec 8 personnes maximum.


-  **Semaine de la fête de la musique à la RA**

Deux représentations ouvertes à tous :

- La chorale le 25 juin
- Une représentation musicale le 27 juin

L'affiche, reprise sur les bases de celle de l'année dernière est présentée aux membres du CA. M Gérard MOREL assurera l'après midi musicale du 27 juin.

## 5<sup>ème</sup> point    **Les projets Santé**

-  **Projet d'une journée « Prévention Santé à la RA »**

- Question concernant le bilan « mutuelle Santé »

La journée de « Prévention Santé » est présentée aux membres du CA, à l'aide d'un PPT.

Une journée de prévention santé consiste à coordonner dans une résidence autonomie, sur une même journée, différents professionnels agréés afin d'effectuer des sessions de dépistages. Son but est de permettre aux personnes âgées de réaliser un bilan de leur santé et de favoriser la prévention de pathologies ou de risques tels que les chutes.

Devraient avoir lieu à la RA, des tests auditifs, visuels, d'équilibre, et un bilan de mutuelle santé.

Cette journée est organisée avec La Banque des Territoires et Silver Alliance.

Concernant la présence d'un courtier en mutuelle alors que la ville a une convention avec AXA pour une « mutuelle village », les membres du CA y sont favorables.

Il est noté que le CVS était également très favorable à la mise en place de cette journée.

Il a été expliqué à Silver Alliance que l'intérêt d'une telle journée était qu'après un dépistage, les résidents puissent avoir rapidement un RDV avec un spécialiste s'ils en avaient besoin. Il a été assuré que ce serait le cas. Silver Alliance travaille avec un réseau de professionnels de santé ancré au local.

Les membres du CA pensent également que faire cette journée pendant la Semaine Bleue aurait tout son sens.

✚ Projet d'un Forum « bien être » le 5 novembre 2025 à la Salle Alain Bashung à l'initiative de la Direction des Affaires Sociales et dans le cadre du CLSM (Semaine Information Santé Mentale 2025)

- Nos partenaires : médiathèque, Mission Locale, MJC, MDS, GEM Le Renouveau, COALLIA, Infirmière pôle santé Clermont...

Tout d'abord, il est redit que l'action mise en place dans le cadre des SISM en 2024/2025, avec l'école Flourey et la RA, sera remise en place presque à l'identique en 2025/2026. Il est à noter que la ville de Clermont s'est montrée intéressée par cette action et souhaite peut-être nous rencontrer pour la dupliquer.

A cela donc s'ajoute, dans le cadre de la SISM 2025, une nouvelle action : La mise en place d'un forum « bien-être » le 5/11/25. Pour ce faire, nous avons plusieurs partenaires qui viennent jusqu'à Mouy pour travailler avec nous.

Un point sur l'avancement du projet sera fait au prochain CA.

✚ Projet d'une « session jeunes » concernant le syndrome alcoolique fœtal (dans le cadre du CLS)

- Nos partenaires pour une mise en place à Mouy: La Mission Locale et la MJC

Ce projet est en cours et il est travaillé en CLS, avec l'ensemble des autres partenaires.


Il s'inspirera de la journée de prévention sur le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF) du 9 septembre qui aura lieu au Centre Hospitalier de Clermont et dont la Direction aux Affaires Sociales est partenaire.

✚ Dans le cadre des SISM 2024, point sur notre partenariat avec l'éducation nationale et sur l'événement du 19 juin 2025

Cet événement devrait avoir lieu au parc Georges Sand avec une représentation de la chorale et une chorégraphie, le tout en intergénérationnel. Il est proposé aux membres du CA de passer pour le spectacle.


En lien avec l'aspect sécuritaire concernant les écoles et le plan Vigipirate, il a été demandé de ne pas communiquer sur l'événement. Seuls les parents des deux classes pourront être présents et quelques personnes liées aux résidents ou connues par les organisateurs.

## **6<sup>ème</sup> point    Les activités pour un public jeune et/ou intergénérationnel**

 Bilan Coaching pour la session 2024/2025 le 26 juin

Un bilan de cette action sera fait, en premier lieu avec le groupe de jeunes puis un point entre professionnels clôturera cette session 2024/2025.

Au vu des premiers retours, une nouvelle session 2025/2026 devrait avoir lieu.

 Ateliers BGE le 12 juin et 3 juillet

***BGE Picardie vous donne rendez-vous à Mouy pour un atelier de sensibilisation à l'entrepreneuriat***  
*Vous vous posez des questions sur l'entrepreneuriat ? Vous hésitez entre salariat et création d'activité ? Vous avez une idée mais ne savez pas par où commencer ?*

 *Cet atelier est fait pour vous !*

### **Au programme :**

- *Découvrir les différences entre salariat et entrepreneuriat*
- *Comprendre les étapes de la création d'entreprise*
- *Connaître les aides financières disponibles*
- *Identifier les compétences clés d'un entrepreneur*
- *Échanger autour de vos idées de projets, sans pression !*

### **L'objectif : vous informer, vous inspirer, et peut-être vous révéler !**

*BGE Picardie accompagne gratuitement les porteurs de projet à toutes les étapes, de l'idée à la concrétisation. Cet atelier est une première porte d'entrée pour explorer cette voie vers l'autonomie professionnelle et la réussite locale.*

***Venez nombreux, que vous ayez une idée précise ou simplement l'envie de découvrir !***

Un des membres du CA souhaiterait pouvoir mettre en place une permanence par semaine. Il serait important de savoir quel sens est mis derrière cette demande, quel besoin a été repéré ?

Si un tel projet est imaginé, il faudra associer la Direction des Affaires Sociales à la réflexion.

De plus, il serait intéressant d'avoir un bilan des permanences BGE au CCAS jusqu'à ce jour. Cela sera fait sur le prochain CA, en ajoutant un point sur les ateliers de juin et juillet.

## **7ème point      La Semaine Bleue**

- ✚ Préparation de la Semaine Bleue en cours/ Quelles seraient les idées, souhaits du CA ?

Le CA est invité à se prononcer sur ses souhaits concernant la programmation de la Semaine Bleue. Différentes idées sont émises :

- Renouveler le forum Sénior et intergénérationnel avec la participation des enfants du Pôle Enfance. Pourquoi pas y ajouter quelques morceaux de la chorale ?
- Renouveler la Porte Ouverte à la RA
- Mettre en place la journée de Prévention Santé
- Sport adapté, mini conférences....

Il est précisé que la DAS va investir dans des achats de matériel pour la chorale : micro, tables de mixage, enceinte...

## **8ème point      Le bilan CPOM 2024**

- ✚ Présentation rapide du bilan CPOM

En 2024, l'entièreté du budget CPOM (soit 65 080 euros) n'a pas été dépensé.

En 2025, il est probable que tout le budget alloué soit utilisé.

Il est rappelé que le coût RH de l'animateur est pris en charge par le CPOM soit environ 39K/an.

Un point rapide sur les activités proposées à la RA, en présentant le bilan, est fait.

Il est expliqué que pour l'atelier nutrition, 8 résidents sont concernés par séance mensuelle et suite à la préparation du repas, ils déjeunent avec l'animatrice.

Il est indiqué que la collaboration avec RapyFleurs s'est développée et qu'aujourd'hui, un atelier mensuel est proposé. Cette activité fonctionne très bien mais a un coût important.


Concernant les activités, les résidents font remonter, au travers des réunions et du CVS, leurs souhaits, qu'on essaie, le plus possible de mettre ne place à partir du moment où cela est conforme à la politique de l'établissement du « bien vieillir ».

Des investissements sont faits également pour des activités spécifiques. Dernièrement, l'achat d'un fauteuil a été fait. Son utilisation est exclusivement réservée à l'atelier « massage crâne et pieds ».

La trame CNSA, qui accompagne le bilan CPOM, est présentée aux membres du CA afin qu'ils visualisent l'ensemble des activités, incombant au CPOM, et mises en place à la RA.

Enfin, il est rappelé qu'un travail de lien sur des situations individuelles ainsi qu'un travail autour de l'animation collective sont mis en place avec l'EHPAD et qu'il faudrait pouvoir officialiser ce partenariat avec une convention.

### **9ème point Information sur l'Evaluation Unique à la Résidence Autonomie**

 L'évaluation Unique, mise en place par le cabinet KHEOPS, se fera du 7 au 9 juillet

Présentation du planning et de la gestion documentaire


M le Maire et Mme ANDRE, DGS, sont associés à cette évaluation.

L'ensemble de l'équipe sera audité par le cabinet, et ce durant 3 jours. Un travail important sur les procédures écrites sera engagé. Le cabinet mettra en place toute une analyse documentaire, en plus de leur analyse de terrain.

Les représentants du CVS comme les résidents sont tenus informés de cette évaluation. Certains seront entendus en entretien.

Pour information, le cabinet a rappelé, que les RA ayant été reconnues récemment, comme faisant partie des Etablissement/Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS), la note moyenne de leurs évaluations se situe généralement autour de 1,8/5.

### **10ème point Un point Budget Résidence Autonomie**

 Point sur la taxe foncière

Suite à un temps de travail entre Clesence et la Direction des Affaires Sociales, il a pu être travaillé la question du règlement de la Taxe Foncière, qui, faute de facture, ne pouvait être prise en charge. Ainsi, va être impactée sur le budget de la résidence, la refacturation de la TF des années 2022, 2023 et 2024 soit 139 294€.

Il a également été vu avec Clesence que, dorénavant, en plus de la redevance qui s'élève à 19844,61€ par trimestre, s'ajoutera une provision concernant les charges de 11 453,55€. Cette provision n'était pas prévue et s'élèvera annuellement à 45 814, 20 €.

**11<sup>ème</sup> point**    **Décisions du Conseil d'Administration prises en vertu de l'article 21 du décret N°95-562 du 6/05/1995**

**DECISIONS NON SOUMISES A L'OBLIGATION DE TRANSMISSION**

Du 25/03/2025 AU 23/05/2025

<b>N°07/25</b>	Remboursement caution Mr ALY Jacques
<b>N°08/25</b>	Contrat mise à disposition Mr DEVYNCX
<b>N°09/25</b>	Remboursement caution Mme JOUVRY Danielle
<b>N°10/25</b>	Contrat mise à disposition Mr DEVYNCX
<b>N°11/25</b>	Contrat de séjour Mr TONNELIER Thierry
<b>N°12/25</b>	Contrat mise à disposition d'un logement solidaire Mr DIERICKX
<b>N°13/25</b>	Contrat mise à disposition d'un logement solidaire Mme CODJOVI
<b>N°14/25</b>	Contrat de séjour Mme AMICEL Marie- Yvonne
<b>N°15/25</b>	Contrat de séjour M GALOP Joel
<b>N°16/25</b>	Contrat de séjour Mme CARLIER Catherine
<b>N°17/25</b>	Contrat mise à disposition Mr DIERICKX
<b>N°18/25</b>	Contrat mise à disposition M DIERICKX
<b>N°19/25</b>	Contrat de séjour M FLAMME Francis

**12<sup>ème</sup> point**    **Questions diverses**

Aucune question supplémentaire n'a été soulevée.